



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

droits d'auteur

Question écrite n° 85141

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la publication actualisée des comptes-rendus des réunions de la commission copie privée. En effet, l'article L. 311-5, alinéa 2 du code de la propriété intellectuelle indique que les comptes-rendus des réunions de la commission sont rendus publics. Pour autant, aucun compte-rendu au sujet de la dernière réunion de la commission, datant de décembre 2012 qui avait alors adopté de nouveaux barèmes sur la taxation de certains appareils n'a été publié. Par conséquent, il souhaite connaître les raisons de cette non-publication et savoir quand ce compte-rendu sera mis en ligne sur le site de la commission copie privée.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85141

Rubrique : Propriété intellectuelle

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5334

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)